

Chefferie Buberuka
Sous-Chefferie Kadeheré



Gahira, le 14 juillet 59

Objet:

uz'Intambara ya
konkwe na Abanika
rwa na BAGIRA et
EREGE.

Monsieur l'Administrateur de Territoire

Ndabaramutsa.-

Inama ya s/chefferie Kadehero ibereye i Gihira
le 14-7-1959, Yiyemeje mw'Itereniro ryayo kubamenyesha ibi bintu
byabaye muli s/chefferie kuva 17 Avril 1959 kuger'ubu.
Dore ngibi.

a) K'umunsi wa 17-4-59; Abakonkwe bateye pâturage ya s/chefferie iri
Rutore, colline Nyamiyaga, barahinga Kandi natwa Abajyanama ba
s/chefferie twemeza ko aho hantu ali pâturage y'Abatunzi bose ba
s/chefferie Kadehero.

b) Kuruwo munsi s/chef yagiye kubabuza barang, bashaka kumurwanya
abimenyesha Chef Bisamaza kuri baruwa ye yo kumunsi wa 17-4-59?

Chef asubiza ko asubirayo kubabuza mu mwanya we nabwo barang.

c) Twe Abajyanama ba s/chefferie yakdehero tujyayo k'umunsi wa
23-4-59, t~~r~~ababuza barang. dor'impanvu zatumye tubabuza guhinga
aho hantu.

a) Aho hantu habaye pâturage ya s/chefferie kuva 1918, kugez'u-
bu.

b) Kuko Abinika bavuga ko nabo alahabo, bati niba Inama ya
s/chefferie yaremeye kuhavan'urwuri nitwe twahahinga.

c) Kuko Abakonkwe bavuga ko Abanika nibahaza kuhahinga bazaha-
rwaniira.

d) Twenze Intambara yayo moko yombi. Turababuza barang dor'a-
mazina yabateye urugomo.1/Bagira.2/Buherege.3/Sebitonore.4/Barija-
nake.5/Sebyondo.6/Birori.-

K'Umunsi wa 27 avril 1959, Juge Muberuka yababujiye guhinga
aho hantu kugez*Igihe* urubanza ruzakirizwa. K'Umunsi wa 1 Juin 59
Chef Bisamaza arababuza ubwe.

None k'Umunsi wa 10 juillet bongeye gutera aho hantu baraha-
hinga. Abanika baza kubitubgira badutabaza ngo tubmenyeshe niba
Amategeko yaravuyeho, barwane n'Abakonkwe nkuko babyifuza. Abanika
bo bategereje Igisub~~zo~~ cyanyu?

Copie yiyi barwa twayicishije kwa Chef de Chefferie Bisamaza
Turababuza ko mwahana abo bantu batera urugome muli s/chefferie. Kandi
nibatabona Ighano, Intambara ya Abakonkwe n'Abinika ikaba ~~ntimuzagire~~ ngo ntitwabibamenyesheje hakiri kare.

Bibereye i Gahira, le 14 juillet 1959.-

~~Abajyanama~~ Abajyanama ba s/chefferie bose bahari keretse Musilimu
ufit'impanvu yamubujije kuza.-

1.Gahuro(sé) 2.Mahingura (sé) 3.Boro (sé) 4.Serugendo(sé) 5.Rubungo(sé)
6.Bishigishiro (sé).-

MUL/A
RESIDENCE DU RWANDA
RÉSIDENCE DE RUHENERI

- : -

Rapport d'enquête sur les problèmes fonciers opposant les clans
des abiniga et des bakonkwe de Kadehero.*

Recevant le 17 juillet 1959 vers 11 heures une lettre du sous-chef Habumulemyi (écrite le 14.7.59) et relative à une tension entre bakonkwe et abiniga dans la sous-chefferie de Kadehero (Ndorwa), nous nous sommes rendus immédiatement sur place. Arrivant à Butaro, vers 12 hrs 30, nous apprenons que le sous-chef est absent - Il est allé exposer la situation à l'Administrateur de Territoire à Ruhengeri - dit-on. Nous convoquons immédiatement les conseillers de sous-chefferie et pouvons atteindre vite les trois conseillers suivants: Gahuro (umutsobe) Bahigura (umugura) et Boro (umukonkwe). Nous les interrogeons l'un après l'autre et obtenons les renseignements suivants:

1. Faits:

Vers la mi-avril 1959, plusieurs ressortissants du clan des "bakonkwe" commencent à défricher des terrains situés à Nyamiyaga et jusqu'à ce moment réservés comme pâturage communal. Le clan des abiniga, qui considère ces terrains ~~comme~~ son bukonde demande l'intervention du sous-chef et du conseil de sous-chefferie. Plusieurs réunions ont lieu, les bakonkwe se montrent difficiles; conseillers, sous-chef et chef interviennent - L'on parvient à calmer les esprits... Quand le vendredi, 10 juillet 1959, une vingtaine des bakonkwe recommencent à préparer le terrain pour y faire des cultures. Nouvelles interventions du sous-chef et du conseil de sous-chefferie... mais en vain. Les bakonkwe, ~~sans~~ l'instigation des nommés Bagira, Buherege, Barijonoki, Sebyondo et Birori semble-t-il, continuent à défricher - Les abiniga commencent à s'enrager et, le 14.7.59, le sous-chef et ses conseillers parviennent encore tout juste à éviter une bataille en règle entre plusieurs dizaines d'abiniga et abakonkwe, tous armés. Ce sont les abiniga qui se sont laissés convaincre de ne pas employer la force - Entretemps les abakonkwe continuent à défricher...

2. Causes:

Les trois conseillers sont unanimes à déclarer que la cause des agissements des bakonkwe ne doit pas être cherchée dans une pénurie de terre. Ils déclarent qu'il s'agit plutôt d'un "geste" résultant de l'affaiblissement de l'autorité tutsi et ils expliquent cette thèse comme suit: les abiniga et les bakonkwe, depuis toujours, se sont considérés mutuellement comme des ennemis et se sont livrés, dans le temps, de multiples combats. Vers les années 1910 (?), à cause d'une famine, beaucoup d'abiniga s'étaient réfugiés au Bufumbira - Les bakonkwe, profitant de cette situation envahirent les terrains des abinika sous la direction du nommé HAGENGE qui était aidé dans son entreprise par les batwa de Basebya - Peu de temps après, le chef des abinika Ukwazi, en revenant au pays, fit appel aux batutsi pour être réinstallé dans ses terres. Le différend fut soumis au grand chef tutsi Kalinda qui ordonna à son délégué le chef Kanabulenge de tracer une ligne de partage entre les terrains des bakonkwe et les abinika (1917 ou 18 ?) - Les abinika avaient gagné leur cause par l'intervention des batutsi qui eux envoyèrent leur bétail dans les terrains non-cultivés par les abinika. Quand le s/chef Habumulemyi prit commandement, il autorisa tout le monde à y envoyer son bétail - Le terrain devenait umukenke, mais seul les abinika avaient le droit d'y installer des cultivateurs...

Selon les conseillers, les bakonkwe n'acceptant plus le "diktat" du tutsi Kalinda, réoccupent ce qu'ils avaient conquis dans le temps, par la force. Ensuite nous nous sommes informés sur la personnalité des bakuru du clan des bakonkwe.

Le chef de clan est le nommé KIBEGE, petit fils de Megenke - Selon les mêmes informations, il ne serait pas intervenu personnellement mais agirait

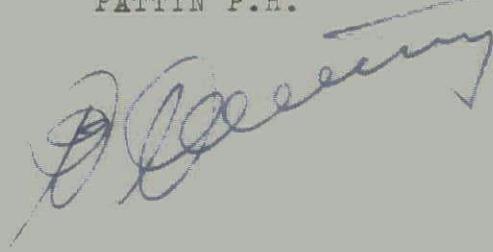
ngwa et Rukangwa sont les plus représentatifs. Deux autres chefs de famille les nommés Bugure et Rwerekana, ont l'influence, mais ils habitent, quelques dizaine de mètres au delà de la frontière, en Uganda.

Ensuite, nous sommes allés nous informer à la mission de Runaba. Le Père Gérard, Supérieur, était absent, hospitalisé à Ruhengeri - L'abbé, revenant de congé en territoire de Kibungu, ignorait tout.

Ensuite nous interpellons le nommé Bakanda André, cantonnier, du clan des abirika, petit fils de Ukwezi - Revenant de Rwerere, bakanda ignore ce qui est arrivé les derniers jours - Ils confirme en grandes lignes les déclarations des trois conseillers, mais ajoute que les bakonkwe auraient été provoqués en quelques sortes par le sous-chef qui, en installant des étrangers sur les terrains en questions (c.a.a. son frère Appolinaire...?) et en refusant l'installation des bakonkwe aurait effectué une discrimination...

Butaro, le 17 juillet 1959

L'Administrateur Territorial Assistant Ppal,-
PATTYN P.H.



Le 18.7.59, nous nous sommes rendus à la colline Kutoro, umulenge Nyamiyaga, pour examiner sur place le différend qui oppose les abiniga aux abakonkwe. Etaient présents : le sous-chef Habulemye, les conseillers de sous-chefferie, les bakuru des deux clans intéressés, une trentaine d'abakonkwe et une cinquantaine d'abiniga, armés de serpettes et de batons. Les esprits étaient très échauffés, spécialement chez les abakonkwe, qui, à leur arrivée, commençaient immédiatement à injurier les abiniga. Toute confrontation entre membres des deux clans était d'ailleurs impossible. Le sous-chef ne fait pas figure d'arbitre, mais est considéré par les abakonkwe comme du parti des abiniga.

Objet du litige : appartenance d'un terrain de + 50 Ha., situé principalement sur les collines Nyamiyaga et Gahira, à quelques centaines de mètres de la frontière de l'Uganda entre la forêt de bambou et la frontière du territoire de Biumba.

Thèse des abiniga : faire respecter une décision du chef Kalinda, datant de 1918 (?), prise par l'intermédiaire du chef Kanabulenge et par laquelle un sentier partant de la colline Gahira et arrivant aux forêts de bambous, a été désigné comme ligne de partage entre les terres des abiniga et celles des abakonkwe. Cette thèse est également soutenue par le sous-chef et tous les membres du conseil de sous-chefferie y compris les deux membres abakonkwe.

Thèse des abakonkwe : les bakonkwe ignorent tout d'une soit-disante décision de Kalinda ou de Kanabulenge et veulent qu'on accorde la limite de leurs ancêtres. Cette limite est une ligne assez vague, mais dont une partie a été, très récemment, matérialisée sur le terrain.

Le terrain se trouvant entre les deux limites (celle des abiniga et celle des bakonkwe), d'une superficie approximative de 50 Ha, est composé de nature de qualité moyenne, accessible à toutes les vaches de la sous-chefferie. Le sous-chef y est installé et y a installé une douzaine de ménages originaires du territoire de Biumba. Depuis plusieurs dizaines d'années, ce terrain n'a plus été cultivé. Il est à signaler que ni le clan des abiniga ni celui des abakonkwe ne souffre d'une pénurie de terres de cultures.

= = = = =

Quelques points relevés lors des discussions avec les bakuru méritent d'être soulignés :

- le chef du clan des bakonkwe, KIREGE, déclare désapprouver le geste de Bagira et consorts; il déclare en outre, tout en faisant valoir les droits des abakonkwe sur les terres, que personnellement il aurait voulu soumettre le différend aux autorités, mais que les "jeunes" n'ont pas voulu suivre ses conseils.
- les "vieux" bakonkwe, interpellés, disent par contre que les jeunes ont été autorisés par eux à occuper le terrain et laissent entendre que ce litige foncier ne regarde personne d'autre que les clans intéressés. Ils ajoutent que les abiniga savent très bien qu'ils n'ont pas de droits sur le terrain, mais que c'est le sous-chef qui les incite à s'opposer contre les abakonkwe. En effet, disent-ils, si les abiniga l'emportent, le sous-chef pourra continuer à considérer le terrain comme umukene et à y installer des étrangers....
- le nommé Bagira, jeune élément très excité, déclare ouvertement que les bakonkwe ne veulent pas que des batutsi ou des blancs se mêlent de cette affaire qui ne regarde qu'eux et ajoute que cette affaire devra être, le cas échéant, solutionnée par la force! \$

= = = = =

Après de longues discussions, nous sommes parvenus à calmer quelque peu les esprits et à faire accepter le modus vivendi suivant :

"Personne n'occupera le terrain en litige, personne ne pourra y défricher ni cultiver. Le terrain sera réservé comme pâturage en attendant une décision définitive qui intervient après examen approfondi du problème. Celui qui enfreindra ce modus sera traduit en justice et sévèrement puni."

Les abakonkwe acceptent ce qui précède à condition que le sous-chef n'y installe plus d'autres habitants "étrangers" et qu'une décision définitive intervienne à court délai,

date 6.8.59

D. Deetwyer